



Assemblée générale

Distr. générale
17 octobre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 117 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

Construction de nouvelles installations de conférence à Bangkok et à Addis-Abeba

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Conformément à la résolution 39/236 de l'Assemblée générale, des rapports concernant l'avancement des travaux de construction à Addis-Abeba ont été présentés à l'Assemblée générale chaque année. Le présent rapport porte sur l'achèvement du projet. Au 30 juin 2000, le projet a été clos et les nouvelles installations ont été inscrites à l'actif du bilan de l'Organisation. Aucun autre rapport d'avancement des travaux ne sera donc présenté à ce sujet.

Une fois le projet achevé, il restait sur le compte des travaux de construction en cours un solde de 7 702 600 dollars. Le Secrétaire général recommande que cette somme reste inscrite au compte en attendant que toutes les questions qui s'y rapportent soient examinées.

* Le présent rapport est présenté après la date limite pour pouvoir y inclure des données concernant l'état de compte des travaux de construction en cours et ainsi formuler des propositions touchant l'utilisation du solde des fonds de ce compte.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 39/236 du 18 décembre 1984, l'Assemblée générale a approuvé la construction de nouvelles installations de conférence à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba.
2. Conformément à la résolution, il a été rendu compte chaque année de l'avancement du projet de construction. Le présent rapport porte sur les progrès accomplis depuis l'établissement du dernier rapport, présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session (A/54/431).

II. État d'avancement du projet d'Addis-Abeba

A. État d'avancement des travaux de construction

3. Commencés le 29 avril 1991, les travaux de construction de nouvelles installations de conférence à la Commission économique pour l'Afrique ont, dans leur majeure partie, été achevés le 21 avril 1996 et la cérémonie d'inauguration a eu lieu le 30 avril 1998. La CEA se sert actuellement des nouvelles installations.
4. Dans un rapport en date du 4 octobre 1999 (A/54/431), le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale des dernières questions à régler en ce qui concernait l'installation du système de télécommunications à la CEA. En vertu de l'accord conclu avec l'entrepreneur en 1998, ce dernier devait livrer du matériel annexe pour le système d'alimentation sans interruption. Un montant de 52 266,08 dollars, retenu sur le paiement final, devait être débloqué dès que la CEA aurait reçu le matériel en question. Celui-ci ayant été reçu en 2000, le certificat d'achèvement de l'installation du système de télécommunications a été délivré à l'entrepreneur le 6 juin 2000 et le montant qui avait été retenu lui a été remis. Toutes les autres sommes dues à l'entrepreneur au titre du système de télécommunications ont été acquittées. Au 30 juin 2000, le projet a été clos et les nouvelles constructions ont été inscrites à l'actif du bilan de l'Organisation.

B. Aspects financiers du projet

5. L'Assemblée générale avait ouvert pour la construction des nouvelles installations un crédit de 115 228 494 dollars. Au 30 juin 2000, date à laquelle le projet a été clos et les nouvelles installations inscrites à l'actif, les sommes décaissées s'élevaient au total à 114 937 567 dollars. Le montant des crédits non engagés, soit 290 927 dollars, reste inscrit au compte des travaux de construction en cours; il est comptabilisé dans le solde total de ce compte au 30 juin 2000 (voir annexe I).

III. Situation du compte des travaux de construction en cours

6. Il n'est plus financé aucune activité au titre du compte des travaux de construction en cours. L'état financier non vérifié ci-joint (annexe II) présente le solde du compte après capitalisation du coût des travaux de construction des nouvelles installations, le dernier projet inscrit à ce compte a été comptabilisé à l'actif. Le solde du compte s'élève à 7 703 000 dollars, une fois les travaux de construction de

Nairobi, Bangkok et Addis-Abeba (2 880 000 dollars) achevés et les intérêts bancaires cumulés (4 822 600 dollars) pris en compte.

7. On examine actuellement les divers usages qui pourraient être faits du solde. À cet égard, le Secrétaire général tient à signaler à l'Assemblée générale qu'il est absolument indispensable de continuer à rénover les locaux de l'Office des Nations Unies à Nairobi et de la CEA.

8. Dans plusieurs résolutions, dont les dernières en date sont les résolutions 54/248 et 54/249, l'Assemblée générale a reconnu qu'il était nécessaire d'utiliser davantage les installations de conférence de Gigiri (Nairobi) dans le cadre des activités du système des Nations Unies. Bien que ces installations puissent servir au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), à la Commission des établissements humains et à leurs organes subsidiaires, elles ne se prêtent pas à la tenue de grandes conférences des Nations Unies. En outre, les locaux de Gigiri ne suffisent pas aux institutions des Nations Unies établies à Nairobi. De concert avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, l'administration centrale examine actuellement différentes possibilités qui permettraient de pallier ces insuffisances.

9. Dans le cadre d'un projet actuellement à l'étude, la CEA a proposé de faire construire au sein du complexe des Nations Unies à Addis-Abeba des locaux supplémentaires destinés à abriter les bureaux de certaines institutions des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme alimentaire mondial (PAM) et Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) qui sont pour l'instant établies à Addis-Abeba en dehors du complexe mais y seraient transférées pour des raisons de sécurité.

10. Conformément à la procédure établie par l'Assemblée générale dans sa résolution 37/237, le Secrétaire général compte présenter ultérieurement à l'Assemblée des propositions relatives aux locaux des Nations Unies à Nairobi et à Addis-Abeba. En conséquence, il est recommandé que le solde de 7 702 600 dollars reste inscrit au compte des travaux de construction en cours jusqu'à ce que l'Assemblée générale soit en mesure d'examiner les propositions susmentionnées.

IV. Conclusions et recommandations

11. La construction de nouvelles installations de conférence à Addis-Abeba étant maintenant achevée, le présent rapport tient lieu de rapport final.

12. L'Assemblée générale souhaitera peut-être prendre acte du fait que la construction d'installations de conférence à Addis-Abeba est achevée et que le coût des travaux de construction s'y rapportant, soit 114 937 567 dollars, a été inscrit à l'actif du bilan de l'Organisation.

13. L'Assemblée générale voudra peut-être prendre note du solde du compte des travaux de construction en cours, soit à 7 702 600 dollars au 30 juin 2000, et décider de conserver ce montant sur ce compte jusqu'à ce qu'elle examine toutes les questions qui s'y rapportent.

Annexe I

Construction d'installations de conférence à Addis-Abeba : utilisation des crédits ouverts, dépenses et solde inutilisé (au 30 juin 1999)

(En dollars des États-Unis)

Crédits ouverts par l'Assemblée générale (1984-1997)	115 228 494 ^a
Décaissements	
Contrat de construction	94 153 712
Consultants et supervision des travaux	16 319 105
Contrat relatif au système de télécommunications	3 342 841
Dépenses d'administration	996 271
Pertes de change	125 638
Total partiel	114 937 567
Solde inutilisé	290 927
Engagements non réglés au 30 juin 2000	–
Montant estimatif du solde des fonds	290 927

^a Ventilation des fonds approuvée par l'Assemblée générale :
(En dollars des États-Unis)

1984-1989	3 120 000
1990-1991	29 800 100
1992-1993	57 414 900
1994-1995	17 241 900
1996-1997	7 651 594
	115 228 494

Annexe II

Compte des travaux de construction en cours des Nations Unies : actif, passif, réserves et soldes des fonds, au 30 juin 2000 (non vérifié)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Actif	
Dépôts à vue et à terme	9 553
Autres comptes débiteurs	78
Travaux de construction en cours	–
Total de l'actif	9 631
Passif	
Sommes dues au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies	1 928
Sommes dues au PNUE	–
Total du passif	1 928
Réserves et soldes des fonds	
Montant cumulé des excédents ^a	7 703
Fonds d'immobilisation (terrains et bâtiments)	–
Total des réserves et soldes des fonds	7 703
Total du passif, des réserves et des soldes des fonds	9 631
^a Comprend :	
Solde inutilisé des crédits destinés aux installations de la CESAP	2 039,7
Solde inutilisé des crédits destinés aux installations du PNUE	549,4
Solde inutilisé des crédits destinés aux installations de la CEA	290,9
Produits financiers non dépensés	4 822,6